

Sud-ars

Nancy, le 4 mars 2010

Contacts : Jean-Luc CHAPELIER, tél. : 03.83.19.21.31

e-mail : sud.ars@free.fr

Plus d'informations sur <http://sud.ars.free.fr>

Le 16 mars, votez SUD-ARS !

Le 2 mars dernier, vous êtes allés voter (ou non) pour élire vos représentantEs au Comité d'entreprise et vos déléguéEs du personnel. Il en ressort, qu'après à peine un an et demi d'existence, et une première participation à des élections générales, le syndicat SUD-ARS a obtenu la confiance de la moitié des salariéEs votantEs de l'ARS. Merci à vous pour cela.

Pour le Comité d'entreprise, dans le collège "techniciens et cadres", égalité parfaite (en suffrage exprimé) entre SUD (déjà 2 éluEs !) et CGT. Même si, selon le code électoral, cette dernière a obtenu un poste en plus, du fait d'une candidate plus âgée qu'un autre. Étrange critère, mais c'est comme cela...

Sur le collège "ouvriers et employés", malheureusement comme nous le craignons, il y a eu une forte carence de candidatEs et une forte abstention : le quorum n'a été atteint dans aucun service. Un second tour est donc nécessaire.

Pourquoi cette carence et cette abstention ?
Sur 73 électeurs du collège "ouvriers et employés", une importante majorité des salariéEs sont en situation précaire (contrats aidés et CDD). Ce n'est évidemment pas un statut qui facilite l'intérêt pour la vie de l'entreprise et la représentation des salariéEs. Nous avons tenté d'ouvrir nos listes à ces personnels, mais sans succès. Les réponses souvent avancées sont celles d'une crainte et d'un regard négatif de la part de

leur encadrement. Le collège unique que nous avons demandé aurait évité cette situation...

Sur l'élection des déléguéEs du personnel du pôle Urgences & CHRS, un deuxième tour est également nécessaire. Sur le collège "techniciens et cadres", le quorum n'a pas été atteint que d'une seule et unique voix. Et sur le collège "ouvriers et employés", il y avait carence de candidatEs.

Signalons également un élu DP SUD (sur deux) à ARS Austrasie. Félicitations !

Parce que la moitié des salariéEs (-1) a clairement voté SUD-ARS sur ce pôle, et qu'il nous paraît important de ne pas trahir la confiance des salariéEs qui sont alléEs voter, nous représentons nos candidatEs au second tour. Pour que les valeurs que nous défendons aient du poids face à l'employeur, pour que la représentation soit juste et sans équivoque, il est nécessaire que la participation au scrutin soit forte et sans ambiguïté. Au regard du contexte dans notre secteur d'activité (grignotage des conventions collectives), il est indispensable que le rapport de force soit porté par la plus grande part possible des salariéEs. Il n'y a pas de place pour la résignation !

Alors le 16 mars, votez SUD-ARS !

CandidatEs déléguéEs du personnel Urgence & CHRS :

Philippe BLOUET et Émilie MALGLAIVE

(collège techniciens et cadres)

Candidate au Comité d'entreprise :

Isabelle KNEPPER

(collège ouvriers et employés)

